

LE JOURNAL DU DÉBAT

N°1 - JUILLET 2006

LA PAROLE EST À VOUS !

Le débat public sur le projet de Ligne à Grande Vitesse entre Poitiers et Limoges débute le **1^{er} septembre**. Il prendra fin le **18 décembre**. C'est l'occasion pour tous les habitants et toutes les parties concernées des régions Limousin, Poitou-Charentes et des départements voisins de s'informer, de s'exprimer sur le projet, son opportunité, ses objectifs, ses caractéristiques. Toutes les opinions, toutes les propositions exprimées dans le cadre du débat contribueront ultérieurement à la décision finale concernant la suite qui sera donnée au projet. À la lumière de celles-ci, Réseau ferré de France (RFF), maître d'ouvrage, poursuivra le projet, le modifiera le cas échéant, ou l'abandonnera.

**Votre avis est essentiel,
saisissez l'occasion qui vous est offerte !**



VOS PREMIERS RENDEZ-VOUS

■ **LIMOGES** 5 septembre 2006 / 19 h 30 précises
Faculté de droit - 5 rue Félix Eboué - 87000 Limoges

■ **POITIERS** 6 septembre 2006 / 19 h 30 précises
Parc des Expositions - 11 rue Salvador Allende - 86000 Poitiers



■ UNE COMMISSION NEUTRE
ET INDÉPENDANTE POUR
ORGANISER LE DÉBAT

■ TOUS LES MOYENS POUR
VOUS EXPRIMER ET
VOUS INFORMER

■ LE CALENDRIER DU DÉBAT :
VOS RENDEZ-VOUS



UN ANIMATEUR NEUTRE ET INDÉPENDANT

Pour que le débat se déroule dans de bonnes conditions, il lui faut un animateur : c'est la Commission Particulière du Débat Public. Nous vous proposons d'en découvrir les missions et de faire connaissance avec ses membres.

3 PRINCIPES POUR CONDUIRE LE DÉBAT : NEUTRALITÉ, INDÉPENDANCE ET TRANSPARENCE

La Commission Particulière du Débat Public est neutre, elle ne prend pas position sur le projet, ne porte pas de jugement ni sur les arguments du maître d'ouvrage, ni sur ceux que d'autres exprimeront au cours du débat. Ses membres sont totalement indépendants de toutes les parties en présence.

LE RÔLE DE LA COMMISSION :

Garantir à tous le droit à l'information et à l'expression...

La Commission diffuse une information complète, objective et accessible à tous. Elle vous donne les moyens de vous exprimer, de poser des questions et de faire des propositions. La Commission garantit l'égalité de traitement des intervenants. Elle veille aussi à ce qu'aucune question ne reste sans réponse.

... et éclairer le choix du maître d'ouvrage

Toutes vos remarques, questions, suggestions seront prises en compte par la Commission Particulière du Débat Public. Elle en donnera une retranscription fidèle dans le compte-rendu qu'elle doit avoir rédigé dans les deux mois qui suivent la fin du débat. Ce rapport sera rendu public et à partir de ces éléments, Réseau ferré de France aura trois mois pour communiquer la suite qu'il entend donner au projet.

LA CNDP, UNE AUTORITÉ AU SERVICE DU DÉBAT PUBLIC

La Commission Nationale du Débat Public, présidée par Yves MANSILLON, est une autorité administrative indépendante créée par la loi. Elle est chargée de veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des grands projets, comme par exemple la création de lignes ferroviaires importantes. Lorsque, saisie par le maître d'ouvrage d'un projet, la Commission Nationale juge qu'il convient d'organiser un débat, elle met en place une Commission Particulière, qui a en charge d'animer le débat.

QUI SONT LES MEMBRES DE LA COMMISSION PARTICULIÈRE ?

Nommés par la Commission Nationale du Débat Public, ils ont été choisis pour leur expérience, leur compétence et leur indépendance.

Pierrette LARIVAILLE, Présidente,
Ingénieur, commissaire enquêteur, ancien chef de la mission environnement à la direction générale d'EDF. Ancien adjoint au délégué régional Île-de-France d'EDF

Michel ANDRAULT,
Magistrat, Président de chambre à la cour d'appel de Limoges

Josette FOURRIER,
Ancien directeur à la présidence et médiateur d'EDF

Michel PÉRIGORD,
Professeur des universités, agrégé de géographie et directeur du département de géographie de l'université de Poitiers

André POINTUD,
Ingénieur général honoraire du Génie Rural des Eaux et des Forêts. Ancien secrétaire général du Conseil général du Génie Rural, des Eaux et des Forêts



PIERRETTE LARIVAILLE, PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION PARTICULIÈRE DU DÉBAT PUBLIC

Nous souhaitons que ce débat permette une réelle confrontation des points de vue, qu'il soit l'occasion d'échanges riches, ouverts et pluralistes, entre le maître d'ouvrage, la population et autres acteurs, en veillant à ce que tous ceux qui veulent s'exprimer puissent le faire.

C'est la Commission Nationale du Débat Public qui a décidé d'organiser un débat sur ce projet. Cette décision s'est appuyée sur l'importance des enjeux en termes socio-économiques et en termes d'aménagement du territoire pour les régions Poitou-Charentes et Limousin et pour plusieurs départements voisins, ce qui donne au projet un caractère d'intérêt national, l'étendue de la zone d'étude et la diversité des incidences sur l'environnement selon les scénarios envisagés.



COMMENT LES RÉUNIONS PUBLIQUES VONT-ELLES SE DÉROULER ?

Une vingtaine de réunions sera organisée. Plusieurs types de réunions publiques auront lieu, afin de ménager des espaces de parole pour tous et sur des thèmes variés.

Les réunions d'ouverture permettront d'identifier les questions qui devront être approfondies par la suite.

Les réunions thématiques seront l'occasion de débattre sur de grands thèmes : l'aménagement du territoire, l'offre de transports, l'environnement... Quant **aux réunions territoriales**, elles visent à évaluer les incidences de la LGV Poitiers-Limoges sur la desserte ferroviaire locale.

Les réunions de proximité se tiendront dans des villes situées sur les options de passage de la LGV. Il est également prévu **une audition publique** où seront présentées d'autres propositions ferroviaires et **un atelier pédagogique** sur l'évaluation socio-économique du projet et son financement. Enfin, **des réunions de synthèse** sont prévues en fin de débat.

QUELLES SONT LES ATTENTES DE LA COMMISSION DANS CE DÉBAT ?

Le débat public est une étape importante dans le cadre de l'élaboration du projet : il se situe très en amont de la décision d'engager ou non l'opération et porte sur l'ensemble du dossier, la nécessité de la LGV, et la façon dont on la réaliserait si la décision était prise. Nous souhaitons que ce débat permette une réelle confrontation des points de vue, qu'il soit l'occasion d'échanges riches, ouverts et pluralistes, entre le maître d'ouvrage, la population et autres acteurs, en veillant à ce que tous ceux qui veulent s'exprimer puissent le faire.

POURQUOI ORGANISER UN DÉBAT PUBLIC SUR LE PROJET DE LIGNE À GRANDE VITESSE POITIERS-LIMOGES ?

QUELS SONT LES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR GARANTIR L'INFORMATION DES CITOYENS SUR LE DÉBAT ?

Des moyens d'information et de communication importants sont mis en place pour que chacun puisse être tenu au courant de l'évolution du débat et y prendre toute la part qu'il souhaite. Ce journal, par exemple, est diffusé à plus de 600 000 exemplaires dans les boîtes aux lettres. Il sera aussi disponible, ainsi que ses prochains numéros, dans un certain nombre de lieux publics : mairies, gares, préfectures et sous-préfectures... Par ailleurs, la Commission peut être contactée par courrier, par courriel ou par téléphone. Chacun peut renvoyer gratuitement le coupon-réponse qui se trouve dans ce numéro. Nous traiterons toutes les demandes de renseignements : les questions à la Commission ou au maître d'ouvrage, l'envoi de documents...



LES ÉTAPES DU DÉBAT PUBLIC

2005
DÉCEMBRE

Décision de la Commission Nationale du Débat Public : Le projet de LGV Poitiers-Limoges sera présenté au débat public

2006
SEPTEMBRE
DÉCEMBRE

Déroulement du débat

2006
MI-DÉCEMBRE

Clôture du débat

2007
FÉVRIER

Présentation du compte-rendu du débat par la Commission Particulière du Débat Public et du bilan par la Commission Nationale du Débat Public

2007
MAI

Décision du maître d'ouvrage

PARTICIPEZ AU DÉBAT !

EN VENANT AUX RÉUNIONS PUBLIQUES

Participer aux réunions publiques constitue la forme la plus simple et la plus directe de s'engager dans le débat public. De nombreuses réunions auxquelles chacun est invité à participer sont en effet prévues sur l'ensemble du territoire concerné par le projet ; au cours de ces réunions, tout le monde peut poser des questions et faire connaître son opinion et ses préoccupations.

EN POSANT VOS QUESTIONS

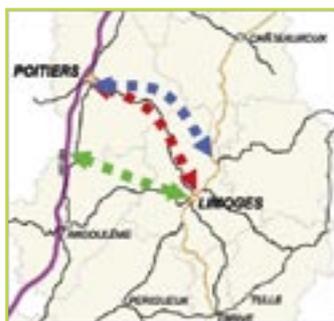
Par écrit, par courriel, ou en utilisant les formulaires mis à disposition par la CPDP lors des réunions publiques ou encore en retournant le coupon-réponse de ce journal. Les réponses à vos questions vous seront données dans les délais les plus brefs possibles ; elles seront versées au débat.

EN RÉDIGEANT UN AVIS OU UNE CONTRIBUTION

Chacun a la possibilité de rédiger une contribution, c'est-à-dire faire des propositions, prendre position sur les options de passage de la ligne... Toute contribution sera versée au débat public et sera mise en ligne sur le site Internet de la Commission. Certaines de ces contributions pourront faire l'objet d'un cahier d'acteur, un document qui sera largement diffusé, à l'instar des autres documents du débat. Un mode d'emploi est à votre disposition pour vous aider à rédiger votre cahier d'acteur.



QUI PRÉSENTE CE PROJET ?



- Option nord
- Option centrale
- Option sud

Ce projet est présenté par Réseau ferré de France, propriétaire et gestionnaire du réseau ferré français, en charge de son entretien, de son aménagement et de son développement. RFF a rédigé le dossier qui présente l'opportunité, les objectifs et les principales caractéristiques du projet. Trois options de passage sont proposées au débat public.



COUPON-RÉPONSE

JE SOUHAITE RECEVOIR

- Les numéros du journal du débat (4 numéros)
- Le dossier du maître d'ouvrage
- La synthèse du dossier du maître d'ouvrage
- Les cahiers d'acteur
- Le mode d'emploi du débat public
- Le mode d'emploi des cahiers d'acteur

JE SOUHAITE POSER UNE QUESTION

Nom : _____ Prénom : _____

Organisme : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Courriel : _____



UN DÉBAT POUR TOUS ET À LA PORTÉE DE TOUS !

La Commission Particulière du Débat Public met à votre disposition nombre de documents pour vous permettre de prendre connaissance du projet et vous informer sur l'actualité du débat.

LES DOCUMENTS DU DÉBAT

■ **Le dossier du maître d'ouvrage et sa synthèse** : pour tout savoir sur le projet de Ligne à Grande Vitesse entre Poitiers et Limoges, sa justification, ses objectifs, ses caractéristiques. Vous pouvez également consulter les études ayant servi à élaborer ce dossier sur le site Internet de la Commission.

■ **Le journal du débat** : pour se renseigner sur l'avancée du débat, ses événements, les propos échangés... Il donne aussi des informations pratiques. Cette première édition sera complétée par trois autres, une par mois.

■ **Les cahiers d'acteur** : pour être informé d'autres opinions et points de vue sur le projet et comprendre les arguments de ceux qui les expriment.

●● LA COMMISSION PARTICULIÈRE ●● À LA FOIRE DE LIMOGES



La Commission ne voulait pas manquer l'occasion d'être présente à la Foire Exposition de Limoges, une manifestation qui a attiré plus de 100 000 personnes cette année. Les visiteurs ont pu rencontrer les membres de la Commission et découvrir la procédure du débat public. Les demandes d'information et de documentation ont été nombreuses.



VOUS SOUHAITEZ...

**Demander des informations, poser des questions, consulter le calendrier et les comptes-rendus des réunions publiques, recevoir les documents du débat ?
Contactez-nous !**

- www.debatpublic-lgvpoitierslimoges.org
- contact@debatpublic-lgvpoitierslimoges.org
- Carte T ci-dessous à nous retourner gratuitement avant le 18/12/2006
- Par courrier libre au 31, place de la République - 87000 Limoges
- En téléphonant au 05 55 34 86 00 (Fax : 05 55 34 86 08)

cndp
Commission particulière
du débat public
Projet de Ligne à Grande Vitesse
Poitiers - Limoges

ECOPLI

M 20 g
Valable jusqu'au
31/12/2006



COMMISSION PARTICULIÈRE DU DÉBAT PUBLIC
SUR LE PROJET DE LIGNE À GRANDE VITESSE
POITIERS-LIMOGES
AUTORISATION 24906
87049 LIMOGES CEDEX 1



VOS GRANDS RENDEZ-VOUS

**Les réunions sont ouvertes à tous.
Toutes les réunions commencent à 19 h 30.**

• SEPTEMBRE

5 septembre, Limoges (87)

Réunion d'ouverture

Faculté de droit - 5 rue Félix Eboué

6 septembre, Poitiers (86)

Réunion d'ouverture

Parc des expositions - 11 rue Salvador Allende

14 septembre, Limoges (87)

Réunion thématique

LGV, aménagement du territoire
et développement régional

Faculté de droit - 5 rue Félix Eboué

18 septembre, Guéret (23)

Réunion territoriale

Salle polyvalente - avenue René Cassin

21 septembre, Brive-la-Gaillarde (19)

Réunion territoriale

Centre des Congrès - CCI du Pays de Brive
10 avenue du Maréchal Leclerc

28 septembre, Limoges (87)

Réunion thématique

Les besoins de déplacement
actuels et futurs

Faculté de droit - 5 rue Félix Eboué

• OCTOBRE

5 octobre, Limoges (87)

Audition publique

Autres propositions ferroviaires

Faculté de droit - 5 rue Félix Eboué

10 octobre, La Souterraine (23)

Réunion territoriale

Espace de l'Écluse - 1 rue de l'Hermitage

19 octobre, Tulle (19)

Réunion territoriale

Salle d'Auzelou - Route Vimbelle

23 octobre, Limoges (87)

Réunion thématique

LGV Poitiers-Limoges,
développement durable,
environnement naturel et biodiversité

Faculté de droit - 5 rue Félix Eboué

• NOVEMBRE

6 novembre, Périgueux (24)

Réunion territoriale

Auditorium du théâtre l'Odyssee -
Esplanade du Théâtre

13 novembre, Châteauroux (36)

Réunion territoriale

Salle des fêtes de Belle-Isle -
Avenue du parc des loisirs

20 novembre, Poitiers (86)

Réunion thématique

LGV Poitiers-Limoges, environnement
humain et agriculture

Parc des expositions - 11 rue Salvador Allende

23 novembre, Cahors (46)

Réunion territoriale

Espace Associatif Clément Marot -
place Bessières

27 novembre, Limoges (87)

Atelier pédagogique

Économie et financement de la LGV

Faculté de droit - 5 rue Félix Eboué

30 novembre, Bellac (87)

Réunion de proximité

Options de passage de la LGV :
performances, incidences
et mesures d'accompagnement)

Centre culturel - rue des Rochettes

• DÉCEMBRE

4 décembre, Montmorillon (86)

Réunion de proximité

Options de passage de la LGV :
performances, incidences et
mesures d'accompagnement)

Centre d'animation régional -
boulevard du terrier blanc

7 décembre, Confolens (16)

Réunion de proximité

Options de passage de la LGV :
performances, incidences
et mesures d'accompagnement

Salle des fêtes - 16 rue du Moulin

12 décembre, Poitiers (86)

Réunion de clôture

Parc des expositions - 11 rue Salvador Allende

13 décembre, Limoges (87)

Réunion de clôture

Faculté de droit - 5 rue Félix Eboué

Ce calendrier est susceptible d'être modifié ou complété au cours du débat. N'hésitez pas à consulter le site Internet de la Commission ou à téléphoner.

